

L ASSOCIATION KAL AKAL
OBSERVATOIRE DES DROITS
HUMAINS DE L'AZAWAD



جمعية كل أكال

OBSERVATOIRE DE VEILLE CITOYENNE POUR LA DEFENSE DES DROITS HUMAINS DU PEUPLE DE L'AZAWAD, "ASSOCIATION KAL AKAL"

RAPPORT N°06/AKA/2025

Période : Mois de Juin

Date : le 1^{er} Juillet 2025

Introduction

L'Association Kal-Akal, observatoire citoyen pour la défense des droits humains en Azawad, poursuit sa mission de veille, de documentation et de dénonciation des exactions commises contre les populations civiles et son engagement pour la défense des droits humains dans les régions de l'Azawad et du centre du Mali. Grâce à son réseau de relais locaux et de témoins anonymes, elle documente avec rigueur les violations des droits humains, quelles qu'en soient les origines.

Ce rapport mensuel met en lumière les violations des droits humains perpétrées durant le mois de Juin 2025, dans un contexte marqué par l'intensification de la répression militaire, les exactions ciblées contre des communautés spécifiques et la terreur imposée par divers groupes armés.

Le mois de juin 2025 a été marqué par une recrudescence des violences commises à l'encontre des populations civiles. Les attaques aériennes et les opérations terrestres menées par les Forces armées maliennes (FAMa), accompagnées du soi-disant (Africa Corps) héritier direct du groupe Wagner, ont ciblé indistinctement des civils, des déplacés, des nomades ainsi que leurs biens.

Ce prétendu changement de nom n'a en rien modifié les pratiques, l'Africa Corps reproduit les mêmes exactions brutales que Wagner, voire les aggrave dans plusieurs zones de l'Azawad.

I. EXÉCUTIONS SOMMAIRES ET MEURTRES CIBLÉS : 72 cas confirmés

Le 1er juin: Mohamed Elbechir, un paysan de Labbezanga, a été enlevé puis assassiné.

Le 2 juin: deux jeunes (un Tamasheq et un forgeron) ont été exécutés à Tombouctou après une attaque jihadiste. Ils ont été livrés à des racistes qui les ont brûlés vifs.

Le 4 juin: à Tissi (Gao), 4 civils ont été exécutés sommairement par l'armée malienne après une attaque de l'EIGS.

Le 6 juin à Yinwa (sud), l'armée aurait exécuté plusieurs civils durant la fête de l'Aïd, dont un vieil homme de 80 ans.

Le 15 juin : à Tanouma (Dialloubé), des pêcheurs ont été tués dans une frappe aérienne.

Le 21 juin : à Ifagdawane (Léré), une frappe aérienne malienne a visé un véhicule civil garé près d'une tente nomade tuant deux civils, blessant un troisième et causant la mort de plusieurs animaux.

Le 25 juin a Anommalan et 26 juin, 4 civils ont été tués par drones

Le 26 juin à Igacher Sdidane, plus de 20 civils parmi lesquels des femmes et de jeunes enfants, ainsi que leaders communautaires, ont été exécutés lors d'une opération terrestre de l'armée malienne accompagnées d'Africa Corps .

II. ENLÈVEMENTS, DISPARITIONS FORCÉES ET TORTURES : 44 cas confirmés

1er juin : 11 vendeurs d'animaux enlevés à Tombouctou.

3 juin : Disparition d'Addou Ag Tahama à Tombouctou.

10 juin : Arrestation arbitraire de Daoud Ag Mohamed et Bibi Ag Alminawi à Gao.

22 juin : 11 jeunes déplacés arrêtés dans le camp de Bawa à Gao.

21 juin : Un groupe de jeunes de Tessit arrêté, torturé, puis renvoyé à Ansongo.

25 juin : 6 civils arrêtés à Adjachou (Tombouctou).

26 juin : une patrouille conjointe FAMa Africa Corps, en provenance de la base militaire de Soumpi, a effectué une incursion dans le village de Bardagou. Après avoir saccagé des habitations, ont procédé à l'arrestation de trois civils.

III. PILLAGES ET DESTRUCTIONS DE BIENS CIVILS : 8 cas confirmés

Le mois de Juin a été marqué par des opérations de pillage d'une ampleur dévastatrice :

3 juin : Incendie d'un camion-citerne dans un campement nomade près d'Almoustrat.

8 juin : Destruction de deux véhicules civils dans le bombardement d'Amasine (Kidal).

13 juin : Incendie de maisons et de 3 véhicules civils à Intadayné (Ménaka).

24-25 juin : Pillages à Diawely, Sormo, Sourango ; panneaux solaires et biens civils volés.

IV. CONSÉQUENCES HUMANITAIRES : EXODE, TRAUMATISMES, DÉPLACEMENTS

- ➔ Exode des habitants de zones bombardées.
- ➔ Des familles entières sont portées disparues après les attaques de drones et les rafles de civils.

V. VIOLS ET VIOLENCES SEXUELLES : 0 cas confirmés

Aucun cas n'a été officiellement confirmé au cours du mois de juin 2025, bien que des suspicions persistent dans certaines localités.

Conclusion

Le mois de juin 2025 s'achève sur un constat accablant : les populations civiles de l'Azawad continuent de payer le prix fort d'un conflit qui ne connaît ni trêve ni limite dans la brutalité. Les violations graves du droit international humanitaire ont été commises tant par les Forces armées maliennes et leurs supplétifs du Africa corps que par les groupes terroristes tels que l'État islamique au Sahel et autres.

Derrière un changement de nom ou de bannière, les méthodes demeurent identiques exécutions sommaires, disparitions forcées, pillages, destructions de biens civils et terreur infligée aux populations nomades. Qu'il s'agisse d'une patrouille militaire, d'une opération menée par des mercenaires ou d'une incursion djihadiste, le résultat est le même; la population paie de sa vie, de sa liberté et de sa sécurité.

L'association Kal-Akal dénonce avec la plus grande fermeté cette convergence de violences, alimentée par l'impunité et le silence. Nous lançons un appel solennel à la communauté internationale pour qu'elle engage sans délai des enquêtes indépendantes et impartiales sur toutes les violations, quels qu'en soient les auteurs et pour qu'elle œuvre à la protection effective des civils et au respect du droit humanitaire.

Fidèle à sa mission de défense des droits humains, **l'association Kal-Akal** poursuivra sans relâche son travail de documentation, d'alerte et de soutien aux victimes, dans l'espoir que justice soit rendue et que la dignité des peuples de l'Azawad soit enfin reconnue et respectée.

Quelques images des crimes:



- 1- Le 18 juin 2025, une patrouille conjointe des FAMa et de l'Africa Corps s'est rendue à Ajagharom, dans la vallée d'Azdjarat, région de Ménaka. Sur place, plusieurs habitations ont été incendiées et des biens civils saisis..
-



- 2- Deux civils tués et brûlé par un patrouille de FAMa- Africa Corps à eghachar sadidane dans la région de Kidal le 27 juin 2025 , une vingtaine des personnes ont été tués dans la même zone par les même auteurs



- 3- Le 4 juin 2025 à Tadjmart (50 km d'Adjelhoc), une frappe a visé un véhicule civil : 5 morts, dont deux femmes et un enfant, et 3 blessés, dont une femme et un enfant. Parmi les victimes figure Biga Ag Bilal, tué avec sa femme, sa fille, son enfant et son petit-fils.

Adresses de l'Association :

- 1.facebook : <https://cutt.ly/Fekd7aMb>
2. blog : <https://www.kal-akal.com/>
3. Twitter :<https://x.com/kalakal2012/>

Aka : Association Kal Akal

Fama = forces Armées Maliennes

Hani = Des hommes armés non identifié